

Animateurs : Johann Jambu

Sophie Gronfier

Laurence Peling

Avec l'intervention de Mme Tybin, IA-IPR Etablissements et Vie scolaire.

Compte-rendu rédigé par Flore Pernaton-Defay avec la collaboration de Marie-Christine Vuillemin.

Ordre du jour :

- 1- Intervention de Mme Tybin, IA-IPR Etablissements et Vie scolaire
- 2- 2- Protocole sanitaire renforcé des écoles et établissements scolaires : des éléments pour les CDI
- 3- Les professeurs-documentalistes et le Grand Oral
- 4- Ressources

1. Intervention de Mme Tybin, IPR Etablissements et Vie scolaire

Déploiement des prof-doc café sur la Bourgogne. Mme Tybin va envoyer aux chefs d'établissements un courrier avec le planning annuel afin de leur présenter et de faciliter la participation des professeurs-documentalistes. Une réunion avec la Rectrice à ce sujet devait se tenir le 09/11 après-midi.

Retour sur l'attentat de Samuel Paty et les conditions de rentrée du 02/11.

Lundi 2 novembre s'est tenue une réunion des IPR, cette rentrée fut très compliquée pour tous y compris pour les IPR. Mme Tybin précise que jusqu'au dernier moment (vendredi 30/10) il était prévu que la rentrée se fasse dans les conditions énoncées le 29/10. La suppression du temps de concertation pour la préparation de la rentrée et l'hommage à Samuel Paty vient du refus des collectivités territoriales de modifier les transports scolaires pour permettre l'arrivée des élèves à 10h, qui allait engendrer un problème de sécurité en raison d'élèves groupés devant les établissements. L'hommage a malgré tout pu se tenir, et s'est bien passé dans l'Académie de Dijon.

La situation actuelle montre à quel point l'EMI est importante, il est crucial de travailler avec les élèves sur les médias, pour les aider à prendre du recul, analyser, développer leur esprit critique par rapport à leur environnement numérique. **Les axes de travail des professeurs-documentalistes pour 2020/2021 sont donc plus que jamais l'éducation aux médias et à l'information, le développement de l'esprit critique, et le travail sur la laïcité, qui se défend au jour le jour dans toutes les interventions que l'on peut faire, avec les collègues.**

Mme Tybin a déjà rencontré des professeurs-documentalistes dans le cadre du PPCR, elle a vu des gens formidables, tant dans la relation à l'élève que pour la qualité des activités proposées. Si les interventions que nous faisons avec les classes sont souvent liées à la situation d'un établissement, et

aux collaborations que nous nouons avec les collègues, il faudra trouver le moyen de les systématiser au bénéfice de tous les élèves.

Mme Tybin a, comme nous tous, été fortement affectée par le décès de Samuel Paty. Elle nous invite à prendre soin de nous et des autres, et les élèves doivent aussi prendre soin de nous. Il est très grave que des élèves aient attendu le professeur avec le terroriste et aient donné toutes les informations le concernant contre quelques euros, alors qu'ils auraient dû aller immédiatement le signaler à un adulte et au contraire le protéger. Cela va bien au-delà de l'esprit critique.

Dans le cadre du PAF et de la formation, il faudra travailler sur des formations adaptées : nous sommes encouragés à faire remonter les besoins du terrain.

2. Intervention de Johann Jambu

Protocole sanitaire renforcé des écoles et des établissements scolaires : des éléments pour les CDI

Le protocole renforcé met l'accent sur la limitation du brassage, notamment dans les petits CDI. Les situations sont très diverses selon les CDI, comme le montrent les interventions des collègues sur le chat :

- Quelques CDI n'accueillent pas d'élèves,
- dans d'autres c'est un niveau par table ou espace,
- ou encore un niveau par heure,
- une collègue fait un plan de classe pour le tracing,
- par endroit la jauge est réduite
- ou encore les déplacements sont interdits
- le CDI peut encore être fermé à la pause méridienne.
- certains CDI organisent le prêt en « drive ».
- Dans certains CDI le chef ne souhaite pas que les élèves empruntent actuellement.

Proposition : n'accueillir qu'un seul niveau de classe par pause méridienne.

Ex. au collège Rameau de Dijon : le self et le CDI sont les deux seuls lieux dans lesquels on garde un peu de brassage ; parfois 2 niveaux de classes sont accueillis ensemble au CDI.

Les jeux de société, jeux collaboratifs, puzzles... ne sont autorisés que s'ils peuvent faire l'objet d'une désinfection quotidienne. Isolement des livres : « quarantaine » de 24h par endroit.

Mme Tybin intervient pour dire qu'il faut réussir à conserver un semblant d'utilisation normale du CDI et maintenir l'activité pédagogique des professeurs documentalistes. Le self, endroit où l'on ôte le masque, est plus problématique. Ce qui pose le plus de problèmes, ce sont les adultes ou élèves qui ont mangé ensemble (la plupart des cas de contamination sont liés à une activité sociale extérieure aux EPLE). Les CDI ne sont pas plus risqués que les salles de classe. **Les CDI sont un lieu essentiel dans l'établissement. En cas de fermeture du CDI, contacter Mme Tybin qui entrera en contact avec le chef**

d'établissement pour envisager les conditions de la réouverture et/ou des modalités d'intervention des professeurs documentalistes.

Il est important également que les élèves continuent à avoir accès au CDI à la récréation, ce qui est préconisé c'est bien sûr

- le port correct du masque,
- la désinfection y compris du matériel informatique,
- la limitation du brassage,
- une caisse de retours pour les livres en quarantaine.

En cette période de confinement où les librairies sont fermées, **il est indispensable de faire la promotion des prêts au CDI**, il est très important que les élèves aient d'autres alternatives que les réseaux sociaux le week-end.

Attention toutefois à ce que la désinfection des livres manipulés par les élèves, par le temps que cela prend, ne prenne pas la place des séances pédagogiques.

3. Grand oral – Intervention de Sophie Gronfier

Cf BO spécial n°2 du 13 février 2020.

Présentation par le candidat de 2 questions qui portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.

⇒ **Le professeur-documentaliste a toute sa place dans la préparation et l'évaluation du Grand Oral.**

Épreuve orale de **20 minutes de préparation**

et de **20 minutes de prestation orale** qui se déroule en 3 temps et pour lequel le candidat n'a aucun support à disposition, ce qui est nouveau pour les élèves :

- 1- 5 mn : présentation d'une question
- 2- 10 mn : échange avec le jury
- 3- 5 mn : échange pour le projet d'orientation

Gros coefficient : 10 en voie générale, 14 en voie technologique

Notation sur 20 points.

Déroulement de l'épreuve :

Le jury choisit 1 question parmi les deux proposées par le candidat. Le candidat est **debout sans notes** devant le jury. Le brouillon peut être remis au jury ou non.

Pendant les 10 mn d'échange avec le jury, le candidat peut s'asseoir. Le jury amène le candidat à approfondir sa pensée, à faire le lien entre les savoirs.

Le 3^e temps (5mn) est consacré au projet d'orientation. Le candidat fait le lien entre la question et son projet d'orientation.

Ex : un élève qui voudrait faire STAPS peut coupler son enseignement de spécialité SVT avec son enseignement sport et en faire son sujet de grand oral.

Evaluation : elle porte sur les qualités de présentation, la solidité des connaissances, la cohérence, les compétences orales, la capacité à mettre en valeur ses connaissances et à ARGUMENTER)

Rôle des professeurs-documentalistes :

Objectif : utiliser les pratiques existantes ; les enrichir ; les conforter (expliciter les pratiques des professeurs-documentalistes).

- Dans le **choix du sujet**, pour permettre une efficacité dans la recherche.
- Remobiliser les **méthodes de questionnement du sujet**.
- Rappeler les techniques de **remue-méninges**.
- Travailler sur les notions de **mots-clés**.
- Accompagner l'élève pour **passer du sujet à la problématique**.
- Développer des compétences info-documentaires, notamment **évaluer la fiabilité des informations**, ainsi que la **pertinence** des ressources sélectionnées.
- Travailler sur le **document de collecte**, méthode qui permet de passer du copier-coller au copier-reformuler.
- Apprendre à **synthétiser l'information**.
- Rédiger une **bibliographie** et une **sitographie**.
- Travail sur **l'oral**, la **prise de parole**

⇒ cf padlet académique proposé par les formateurs bien-être : corps, voix, gestion des émotions... : <https://padlet.com/olivierlopez/bptka86sqi8g>

Pistes de travail :

- Utiliser des textes courts pour s'entraîner à la **lecture à voix haute**.
- Travailler la **respiration** dans le cadre de concours d'éloquence
- Projet **1, 2, 3 albums**
- **Speed booking**, lectures théâtralisées
- Travailler sur la **gestuelle**.
- **Concours Si on lisait à haute voix**
- **Concours Initia Droit** pour collégiens et lycéens.
- On peut travailler avec les **professeurs de théâtre**, faire appel à des **intervenants**.

Oral à travailler tout au long de la scolarité.

Nous avons tendance à ne pas assez expliciter les compétences orales travaillées par les élèves.

Ce qui sera difficile pour les élèves, c'est qu'ils n'auront aucun support pendant la prestation orale : il va falloir les entraîner à prendre la parole (à ne pas réciter).

Des collections intéressantes pour la lecture à voix haute :

Collège : collection Petite Poche / **Lycée** : collection Do Ado (Ed. Rouergue) ; Editions Talents Hauts

Exploitation du jeu « *Comment j'ai adopté un gnou* » qui permet de construire un récit avec des connecteurs (utilisation de dés)- Etre clair avec objectifs du jeu

Important : faire connaître aux élèves la **grille d'évaluation** du Grand Oral (cf *Eduscol*)

Ex. de séquence en ES : préparation sous forme de jeu de rôles, avec deux groupes d'élèves jury, un groupe qui se centre sur le fond, l'autre sur la forme, avec une phase de bilan constructif.

Important : prendre conscience des **biais de l'évaluation orale**.

- **L'effet de halo** : fait de noter l'élève en fonction de la première impression qu'on a eu de lui à son arrivée. Etre capable de s'en détacher.
- **Effet de stéréotype** : noter l'élève en fonction de l'image qu'on a de lui, plus que de ce qu'il a produit.
- **Effet pygmalion** : élève qui se conforme à ce qu'on attend de lui.
- **Ordre de passage** : fait d'être influencé par la prestation qu'on a vu avant.
- **Tendance centrale** : fait de noter entre 8 et 12 plutôt que d'utiliser l'ensemble de l'échelle de notation.
- **Effet de contexte** : ce qu'on partage ou non avec l'autre correcteur.
- **Biais genrés**, mis en évidence par Nicole Mosconi : tendance à solliciter davantage les garçons que les filles à l'oral. Tendance à poser aux garçons des questions plus ouvertes et plus complexes, alors qu'on demande plutôt aux filles de rappeler ce qui a été dit.

Le Grand Oral va bien au-delà des disciplines et doit dépasser la préoccupation des seuls enseignements de spécialité. C'est une démarche qui doit embarquer l'ensemble des disciplines. La direction devrait réunir l'ensemble de l'équipe pédagogique.

L'élève doit argumenter => apprendre à formuler des questions ouvertes.

4. Echanges divers

La question du **réfèrent réseau** est toujours d'actualité. Un travail académique est en cours pour pouvoir dire comment le mettre en place, quelles sont leurs missions...

Les **intervenants extérieurs** peuvent toujours venir dans les établissements, dans le respect des gestes barrières et attestation de déplacement pour motif professionnel.